

LE CAHIER DE CHARGE DU RASSEMBLEMENT CONGOLAIS POUR LA DEMOCRATIE (R.C.D.) REMIS A THABO MBEKI

INTRODUCTION

La Transition en République Démocratique du Congo est en panne. Le présent document est produit par le Rassemblement

Congolais pour la Démocratie afin de tenir l'opinion nationale et internationale informée de graves problèmes qui émaillent le processus de Transition, des risques de blocage et des mesures urgentes à prendre pour y remédier.

Pour rappel, le Rassemblement Congolais pour la Démocratie avait déjà dans le passé et à maintes reprises, fait état des entraves majeures à l'aboutissement heureux du processus de Transition.

Parmi les initiatives prises, l'on peut noter :

- La conférence de presse du Vice Président en charge de la Commission Politique, Défense et Sécurité et Président National du Rassemblement Congolais pour la Démocratie tenue le 03 mai 2004 sur la marche de la transition, qui avait fait un diagnostic sans complaisance.

- Le mémorandum du Collège des Fondateurs transmis le 16 juin 2004 au Représentant Spécial du Secrétaire

Général des Nations-Unies en République Démocratique du Congo et Président du Comité International d'Accompagnement de la Transition (CIAT), aux Co-Médiateurs et Facilitateurs ainsi qu'aux différents animateurs des Institutions de la Transition (Président et Vice-Présidents de la République, Président du Sénat et de l'Assemblée Nationale et Présidents des Institutions d'appui à la Démocratie.)

- Le mémorandum adressé aux Chefs d'Etat et Chefs des Délégations réunis à Dar-Es-Salaam du 18 au 19 Août 2004.

Le Rassemblement Congolais pour la Démocratie se fait le devoir de constater qu'aucune attention n'a été accordée à toutes ces dénonciations.

Les risques d'arrêt de la Transition ne font que se multiplier et aucune volonté politique réelle de les juguler ne se manifeste malheureusement dans le chef de la plupart des animateurs de la transition, plus particulièrement le Chef de l'Etat, dont l'attitude face aux entraves à la Transition contraste fort malheureusement avec son rôle de garant de la nation.

Le bilan de la 1^{ère} année de Transition dégage un déficit majeur par rapport aux objectifs de la Transition, notamment dans les domaines de la formation de l'Armée restructurée et intégrée, du rétablissement de l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire national et spécialement dans le Sud-Kivu, de la réconciliation nationale, de la transparence dans la gestion; ce qui ne permet pas de régler les problèmes sociaux de la population, le désarmement des groupes armés, le Processus électoral etc.

Au-delà des objectifs de la Transition, il faut signaler le non respect des principes convenus notamment la consensualité, la concertation et la non-conflictualité.

La violation de ces principes est facilitée par l'exercice d'un pouvoir parallèle essentiellement dans les domaines de la souveraineté (armée, services de sécurité, diplomatie...).

Aussi, les médias de la haine entretenus par ce pouvoir- parallèle causent des dégâts majeurs par rapport à la réconciliation.

La situation politique et sécuritaire s'est terriblement dégradée au point que, sans opérer une évaluation sans complaisance de la Transition, celle-ci se meurt d'une mort lente.

Le présent document pose le diagnostic de la Transition et propose des mesures

urgentes à prendre pour ramener ce processus sur le droit chemin.

1. DIAGNOSTIC DU PROCESSUS DE LA TRANSITION

Le diagnostic sans complaisance du processus de la Transition fait par le Rassemblement congolais pour la

Démocratie se résume en sept points qui touchent les domaines politique, militaire; sécuritaire, judiciaire, économique, social et de la réconciliation nationale

1. Sur le plan politique

1.1 Protection de la population

Il y a déficit de la protection de la population congolaise en général et celle des Rwandophones en particulier.

1. Le génocide de Gatumba : preuve de l'incapacité du Gouvernement d'assurer sa mission première de protection de la population et couronnement du dérapage de la Transition.

L'accumulation des entraves relevées antérieurement et celles contenues spécialement dans le mémorandum du 16 juin 2004 a conduit à un génocide qui vient de se commettre à Gatumba, au Burundi, après les tueries et massacres de Bukavu et de Bushaku à Kalehe.

Le génocide des réfugiés Congolais Banyamulenge à Gatumba dans la nuit du 13 au 14 août 2004 est le couronnement du dérapage de la Transition.

En effet, les informations reçues de plusieurs sources indiquent que ce génocide qui a été planifié et exécuté par certaines autorités et éléments militaires des FARDC (ex- Mai-Mai) en coalition avérée avec les forces négatives (interahamwe, ex-FAR et FNL) met en cause profondément la réalisation des objectifs majeurs de la transition qui sont: - la formation d'une nouvelle armée nationale restructurée et intégrée susceptible de rassurer et de sécuriser tous les Congolais, de soutenir et d'accompagner la réconciliation et de garantir à tous les citoyens leur participation aux élections futures;

– la réconciliation nationale qui passe nécessairement par la cohabitation pacifique des citoyens et des ethnies aussi bien que des formations politiques;

– la mise sur pied des institutions de la Transition dans lesquelles participent effectivement toutes les composantes parties prenantes au processus dans un territoire national réunifié et non conquis ni occupé.

Selon des sources dignes de foi, la planification de ce génocide part d'une réunion tenue à Bukavu, présidée par le Général Mbudja Mabe, un ancien des ex-FAC (ex-Gouvernement), Commandant de la 10^{ème} Région militaire.

De cette réunion, il a été conçu deux attaques, l'une contre le camp de Gatumba et l'autre contre la population Banyamulenge de Bibokoboko. Le Colonel Dunia, le Colonel Nakabaka, le Lieutenant Colonel Kayamba, tous Mai-Mai appartenant à la dixième Région militaire, ont pris part à cette réunion.

L'exécution du plan a été confiée au Commandant Fujo Zabuloni, Adjoint du Colonel Kayamba, au Major Ekofo, lui aussi Adjoint du Colonel Nakabaka. Pour le compte des Interahamwe l'opération avait été confiée au Major Félicien Kanyambi, assisté du Capitaine Faustin Nguba.

Le commandant de chaque groupe était à la tête d'une compagnie de plus ou moins 120 hommes de troupe. Et aussi cité le nom du Colonel BALEKE qui était aux arrêts à Bukavu et qui aurait été libéré pour justement aller participer à ces opérations. Le suivi de ces opérations était confié par le Général Mbudja Mabe de la Dixième Région militaire au Capitaine Claude, non autrement identifié.

Dans la nuit du 12 août 2004, ce capitaine Claude a pris part à une réunion présidée par le Lieutenant Colonel Mutupeke, Commandant de la brigade d'Uvira, à la résidence

de ce dernier. Assistaient également à cette réunion de dernier briefing, les quatre officiers appelés à conduire l'expédition.

Les génocidaires, en deux colonnes, ont emprunté deux voies. La première colonne s'est frayée un passage du côté de l'usine de la sucrerie de Kiliba et l'autre est passée par Nyangara. Sur les lieux du crime, les assaillants ont, de façon sélectionnée opéré leur forfait en n'attaquant que les tentes abritant les Banyamulenge, alors qu'à 20 mètres il y avait d'autres tentes dans lesquelles vivaient les réfugiés congolais d'autres ethnies. Ils ont tué par armes à feu et par armes blanches. Puis, ils ont incendié les tentes dans lesquels les bébés, enfants, hommes et femmes dont certaines enceintes ont été calcinés.

Ces informations d'une sensibilité extrême reposent sur le recoupement de plusieurs sources et méritent une attention particulière de la part des enquêteurs pour leur confirmation.

De ce qui précède, il y a lieu de penser que si le Commandant suprême des forces armées qui se trouve être le Président de la République avait nommé le Commandant Adjoint de la Dixième Région militaire, poste qui revient au R.C.D. tel qu'on le lui demandait avec insistance depuis environ six mois, ce génocide aurait été évité ou ne ce serait pas commis.

Ce refus ou ce retard injustifié de nommer un officier à un poste revenant pourtant au RCD a favorisé la commission de ce crime, le Commandant de la 10ème région militaire et ses acolytes ayant agi à leur guise du fait de cette absence.

2. Situation des populations Rwandophones à BUKAVU et à KALEHE

Au cours des événements de BUKAVU, il y a eu des tueries sélectives des Banyamulenge et d'autres tueries dans la ville.

Aussi, dans le territoire de Kalehe, les populations congolaises rwandophones ont été tuées en masse et même déportées au Rwanda.

Ainsi, de manière générale, la question de sécurité se pose à l'ensemble des populations du Kivu, mais celles rwandophones restent ciblées par certains éléments des FARDC.

3. Situation de l'ITURI

La situation de l'ITURI reste non rassurante au regard de plusieurs informations et les conditions sécuritaires restent précaires. Il faut prévenir d'autres tueries à grande échelle.

1.2. Autres griefs sur le plan politique

1. L'absence d'un mécanisme d'évaluation conjointe de la transition entre le Comité International d'Accompagnement de la Transition (CIAO) et les différentes Composantes et Entités;

2. Le détournement par la Composante ex-Gouvernement (PPRD) et alliés du processus de réunification du Territoire national au profit de l'occupation pure et simple des territoires ayant échappé à leur contrôle avant la Transition.

Cette Composante exploite malheureusement le retard qu'elle entretient sciemment dans le processus de réunification et de rétablissement de l'autorité de l'Etat pour démanteler les administrations trouvées et imposer ses partisans.

Ainsi a-t-on constaté:

- La suspension des activités des Coordinations des Entreprises Publiques dans les Provinces de l'Est avant la nomination de nouveaux gestionnaires;
- La dissolution unilatérale des Coordinations des régies financières par le Ministre des Finances au mépris des dispositions de l'annexe II point 1 de l'Accord Global et Inclusif et l'article 198 de la Constitution;
- Le remplacement dans certaines provinces de tout le personnel dirigeant des services de Sécurité et de Migrations;

- Le remplacement irrégulier des cadres politico-administratifs (administrateurs de territoire, chefs de cité) au sein de la Territoriale et de la fonction publique avant la désignation normale de nouveaux animateurs. C'est notamment le cas des administrateurs des territoires, d'IDJWI et d'UVIRA, les Chefs de cité d'UVIRA et de SANGE, du Mwami et Chef de Collectivité - chefferie de BARUNDI, du remplacement et de l'arrestation du Commandant RVA à LODJA;

- La fermeture de certaines sociétés privées implantées pendant l'administration du RCD, tuant ainsi l'économie des régions concernées;

3. Le silence du Président de la République devant les actes qui divisent la Nation et qui affectent sérieusement la marche de la transition.

- Nous citons entre autres:

- Le Génocide de Gatumba dont il est difficile de croire que le Commandant Suprême des FARDC n'ait pas donné son aval ou n'ait pas été informé alors qu'il a de l'ascendance notoire sur les bourreaux, à savoir les éléments ex-Mai Mai et le Commandant de la Dixième Région Militaire issu de sa composante, son silence jusqu'à ce jour face à ces événements continue à étonner;

- La présence et l'activisme des forces négatives à l'Est de la République (ex. FAR, Interahamwe, FNL etc.) ;

- L'implication du commandement de la 10^{ème} région militaire dans les violations massives des droits de l'homme et épuration ethnique à Bukavu, Shabunda, Walungu, et à Bushaku dans le Territoire de Kalehe;

- La tentative d'assassinat du Vice-Président de la République Me Azarias RUBERWA à l'aéroport de Kavumu dont le cortège a été attaqué suivi de l'impunité de ceux qui ont commis le forfait, d'autres tentatives à Uvira et Kalehe ayant été évitées ;

- Le comportement xénophobe exprimé à travers certains médias publics et privés: cas de l'émission forum des médias à la RTNC2, journal l'Avenir où les intervenants et les journalistes sont de la famille politique du Président de la République;

- Les discours et actes discriminatoires et xénophobes de son plus proche entourage (Théodore NGOY, SONJI, CHI RALI RWA, KUDURA, Vital KAMERH - , NAKABAKA, KANINGINI, MBUDJA MABE, MUGARUKA etc.) ;

- Les excès et les exactions sur les populations civiles par ses alliés Mai-Mai toujours proches des ex-FAR, Interahamwe et FNL se trouvant à l'Est de la RDC ;

4. Le non-respect des principes directeurs de la transition et l'organisation d'un pouvoir parallèle entretenu au sommet de l'Etat.

En effet, à défaut de diriger seule, la Composante Présidentielle et le Président lui-même ont organisé l'exercice d'un pouvoir parallèle dans beaucoup de domaines ainsi que le dédoublement des institutions (domaines défense, ex services sécurité civils et militaires, diplomatie etc.)

D'où:

- Ravitaillement en équipement militaire des forces négatives et bandes armées par le pouvoir parallèle au niveau de l'Armée à l'insu de l'Etat Major Général de l'armée;

- Soutien possible et entretien des Mai-Mai même extrémistes au Nord Katanga et au Kivu ;

- Gestion sans concertation des opérations militaires et sécuritaires : l'Etat Major Général de l'armée et de la police, la Direction Générale de Migrations (DGM) et l'Agence

Nationale de Renseignement (ANR) ne rendent compte qu'au Président de la République, ignorant le Vice Président en charge de ces matières;

- Obstruction et sabotage des missions effectuées à l'Est par le Vice Président en charge de la commission politique, défense et sécurité;

5. L'envoi des missions à l'étranger et le traitement des dossiers de la coopération et de la diplomatie sans nécessairement associer le Vice-Président en charge de la diplomatie;

6. Les traitements différents des Vice Présidents lors de la représentation du Président aux sommets de Chefs d'Etats selon les domaines;

7. La culture des anti-valeurs (vagabondage politique) favorisée par certaines interprétations des dispositions légales, tel est le cas du vagabondage politique des Députés et Sénateurs qui déséquilibre les quotas légalement reconnus aux Composantes et Entités par l'Accord Global et Inclusif ;

8. L'amateurisme et la médiocrité au sein de certaines Institutions de la Transition;

9. Les entraves au bon fonctionnement des activités du RCD parti politique: arrestation et torture du Secrétaire

Permanent RCD /UVIRA, tentative d'assassinat du Secrétaire Permanent RCD/BUKAVU, destruction des bureaux RCD KINDU et KISANGANI. 2. Sur le plan militaire

1. Le Blocage du fonctionnement du Conseil Supérieur de la Défense;

2. L'abus par le Président de la République, de la qualité de Commandant Suprême de l'armée qui entraîne la confiscation de la gestion des questions majeures de l'Armée.

3. L'exercice de certaines attributions de certaines structures de l'armée dirigées par d'autres composantes belligérantes au profit des structures parallèles (cas de l'Etat-major des Forces Terrestres et de la logistique);

4. L'insubordination de certains Officiers Généraux de l'Armée à l'égard du Vice Président de la République, sous l'oeil complaisant du Président de la République et Commandant suprême de l'Armée (cas de Mbudja Mabe) ;

5. Le déploiement abusif de la Garde présidentielle à Kinshasa et à travers la République;

6. Le retard entretenu dans l'intégration de l'armée, l'absence du budget pour l'intégration et la surmilitarisation de l'Est de la RDC par le déploiement massif des troupes non brassées, afin de reconquérir les territoires jadis sous administration du RCD;

7. Le traitement discriminatoire et inégalitaire au sein de l'armée selon les Composantes et Entités autres que les FAC et les Mai-Mai (soldes, grades, actions Disciplinaires...);

8. Présence signalée aux côtés ou au sein des FARDC des éléments des forces négatives ex. FAR, Interahamwe, FNL

9. Le morcellement irrégulier de la 8ème région militaire et le dédoublement du commandement;

10. L'arrestation arbitraire des officiers ex-ANC et PNC : cas des Colonel CABWINE, KITOKO, OMEONGA, KABENGELE et le Capitaine Didier BUSOKA

11. La mise à l'écart des commandants (brigade, bataillon, compagnie etc.) Issus de l'ex-ANC et leur remplacement irrégulier par les éléments issus des FAC et alliés;

12. La constitution des nouvelles brigades, bataillons et compagnies... avec des unités non régulièrement brassées et comprenant même des forces négatives selon certaines sources;

13. L'épuration ethnique suivie des assassinats sélectifs au sein de certaines unités militaires à Shabunda, Walungu, Uvira et Bukavu.

14. Le refus de nommer le commandant adjoint de la 10ème région militaire pendant environ six mois;

15. La nomination sans concertation de l'auditeur général de l'armée

16. Le refus et le retard de reconnaissance des grades des militaires issus des Composantes et Entités autres que l'ex-Gouvernement et les Mai-Mai depuis plus d'une année;

17. L'absence de clôture des dossiers des Officiers Généraux et Supérieurs: Laurent NKUNDA, Eric

RUHORIMBERE, Elie GISHONDO etc.

18. L'absence de clôture des dossiers des officiers: du Général Laurent NKUNDA, Colonel MUTEBUTSI et la troupe actuellement en refuge.

3. Sur le plan sécuritaire

1. Abus de l'ANR qui travaille pour une composante PPRD et non pour l'ensemble des composantes et entités;

2. Tracasseries discriminatoires des services de l'Immigration;

3. Le retard délibéré dans la réunification des services de sécurité de différentes administrations avant la transition;

4. La mise à l'écart du personnel laissé par les anciennes administrations et leur remplacement irrégulier par les seuls partisans de la composante ex. Gouvernement;

5. Le retard dans la mise en place de la police intégrée, chargée d'assurer la sécurité de la ville de Kinshasa, des bâtiments publics, des institutions et autorités de la transition au profit de la confiscation de cette tâche par la GSSP et autres services issus de la seule composante ex. Gouvernement;

6. Le retard du processus DDRRR et l'incapacité de désarmement des forces négatives par la MONUC ;

7. Les enquêtes Gouvernementales sans issues sur les événements du palais du peuple du 8 mars 2004 et des tentatives des coups d'Etat du 28 mars 2004; d'Eric LENGE du 11 juin 2004 et des événements de Bukavu du 26 mai au 6 juin 2004 ;

8. Les conditions sécuritaires précaires obligeant beaucoup de Congolais à se réfugier dans les Pays voisins (Banyamulenge, Babembe, Bafulero et les bashi).

4. Sur le plan judiciaire

1. Le règne de l'impunité généralisée et de la corruption à grande échelle;

2. La déchéance de la justice en tant que 3^{ème} pouvoir ;

3. Les violations massives des droits de l'homme dont les arrestations arbitraires en raison d'opinions politiques;

4. Les atteintes à l'indépendance du Pouvoir judiciaire;

5. Les mauvaises conditions de vie des magistrats et des agents du personnel judiciaire.

5. Sur le plan de la réconciliation nationale

1. Le mutisme complice du président de la République devant les actes et discours extrémistes et contraires à l'esprit de la réconciliation nationale qui sont propagés par les membres de la famille présidentielle;

2. L'encouragement et le soutien des auteurs et des actes de diffusion de la haine ethnique;

3. L'absence de volonté politique claire pour le rapatriement des réfugiés congolais notamment les Banyamulenge ;

4. La diabolisation des membres du RCD en général et des congolais rwandophones en particulier, animateurs de la Transition et autres et la tendance à méconnaître leurs droits à la nationalité congolaise,

5. Les Entraves au libre exercice du commerce par les sociétés privées agréées par l'ancienne administration du RCD ;

6. Les manipulations et les tergiversations avérées sur l'adoption des projet-lois sur la nationalité et sur l'amnistie en violation des résolutions du Dialogue Inter Congolais;

7. L'application sélective du Décret loi portant amnistie du 13 avril 2003. 6 Sur le Plan Economico-Financier

1. Le pillage des Entreprises Publiques, des ressources minières et pétrolières, notamment par la signature et la tolérance des contrats de complaisance;

2. La gestion controversée du budget de l'Etat en dépit du tapage médiatique autour de la chaîne de la dépense;

3. La protection de certains mandataires des Entreprises Publiques, et d'économie mixte corrompus, qui s'adonnent allégrement au détournement des fonds publics au profit du PPRD, Composante à laquelle ils appartiennent;

4. L'entretien des structures parallèles aux Ministères dont la gestion est opaque (de l'Autorité de Régulation...);

5. L'enrichissement illicite de certains responsables pendant la Transition;

6. L'encouragement de la fraude douanière et fiscale systématique;

7. La gestion non transparente des fonds affectés aux opérations militaires, surtout à l'Est de la République Démocratique du Congo;

8. L'obstruction aux missions d'audit diligentées par l'Assemblée Nationale pour de fins de détournement des ressources financières de l'Etat;

9. Le blocage de l'adoption de la loi sur la décentralisation dans le but de priver aux Entités administratives décentralisées des moyens financiers de leur action;

10. La surtaxation et la flambée des prix à l'Est, du fait de l'application non harmonisée du régime fiscal et douanier;

11. La décision unilatérale des Ministres de l'Intérieur et des Finances, tous deux du PPRD, de réduire à 10% la rétrocession de 40% reconnu par le RCD aux provinces jadis sous son administration;

12. Le gaspillage et le détournement des ressources de l'Etat, notamment par l'utilisation des fonds et des moyens de la République pour soutenir l'activisme des forces négatives dans la région des Grands Lacs;

13. La définition des priorités en terme des dépenses par une structure informelle et non suffisamment représentative (ECOFIN restreinte);

14. Le besoin de transparence dans la chaîne des dépenses et les procédures de passation des marchés.

7. Sur le Plan social

1. L'incapacité du Gouvernement d'assurer le paiement des salaires des fonctionnaires de l'Etat, incapacité liée à la mauvaise gouvernance;

2. L'absence d'un système efficace de sécurité sociale;

3. La dégradation du système d'enseignement avec ses effets pervers sur les élèves, les étudiants, les enseignants, les parents et toute la société en général;

4. La distribution non équitable des ressources nationales disponibles;

5. L'entretien des structures parallèles au Ministère dont la gestion est opaque (cas du Fond social de la République).

II. MESURES URGENTES A PRENDRE

1. SUR LE PLAN POLITIQUE ET ADMINISTRATIF

1.1. Respect des principes de la transition et rapports entre les acteurs de la transition.

1. Faire respecter les principes de la Transition à savoir la consensualité, la concertation et la non-conflictualité;

2. Maintenir les structures et les animateurs placés par les différentes administrations avant la transition, jusqu'à une nouvelle mise en place concertée, ainsi donc doivent être réhabilités dans l'immédiat, les coordonnateurs des entreprises

publiques, les maires et administrateurs des villes et territoires, les animateurs des services de sécurité, de la police, de l'armée ainsi que les autres fonctionnaires" de l'Etat suspendus et remplacés irrégulièrement.

3. Reconstruire la confiance entre acteurs de la transition et éviter les provocations, les manipulations des masses et les atteintes physiques;

4. Assurer l'accès égalitaire aux médias officiels par toutes les formations politiques et tous les animateurs de la transition;

5. Reconnaître le rôle effectif du Vice-Président en charge de la commission politique, défense et sécurité dans la gestion quotidienne des questions militaires, sécuritaires et diplomatiques ainsi que son autorité sur l'Etat Major de l'armée et sur les services de sécurité (ANR, DGM, DEMIAP, CNS). .

6. Réviser l'article 100 du Règlement Intérieur de l'Assemblée Nationale dont la conformité à l'Accord Global et Inclusif et à la Constitution prête à équivoque;

7. Garantir une réunification économique harmonieuse et lever les entraves au libre exercice du commerce par les sociétés agréées par l'ancienne administration du RCD.

8. Libérer toutes les personnes arrêtées pour leurs opinions politiques ou pour leur appartenance au RCD.

9. Revoir la désignation des responsables politiques et militaires du Sud-Kivu.

1.2. Fonctionnement des institutions

1. Mettre fin à l'existence des structures parallèles dans tous les domaines et favoriser le fonctionnement normal des institutions instaurées par l'Accord Global et Inclusif.

2. Tenir les promesses dans l'exécution des décisions

3. Tenir des réunions régulières entre les Hauts Responsables des Institutions;

4. Respecter les décisions prises par les anciens Administrations jusqu'à nouvel ordre (Administration, Entités Administratives créées, Coordination des Entreprises Publiques et des régies financières, sociétés commerciales créées) ;

5. Donner les moyens conséquents à l'Assemblée Nationale, au Sénat et aux Institutions d'Appui à la Démocratie;

6. S'assurer que les lois respectent l'esprit de l'Accord Global et Inclusif (amnistie, nationalité, décentralisation)

1.3. Sécurité et protection de la population au Kivu : cas du génocide de Gatumba, tueries et massacres de Bukavu et Kalehe et retour des réfugiés

1. Assurer la Sécurité et la protection de l'ensemble de la population et tenir compte des minorités à hauts risques

2. Relever de ses fonctions le commandant 10ème région militaire et ses acolytes, auteurs matériels ou intellectuels du crime et le traduire en justice pour:

- planification de l'assassinat du Vice-Président de la République Me. Azarias RUBERWA lors de son dernier séjour à Bukavu, du reste il a refusé à le rencontrer pendant toute la durée de sa mission; planification et exécution du génocide de Gatumba;

- assassinat sélectif des civils Banyamulenge à Bukavu et des militaires rwandophones loyalistes à Walungu et à Shabunda lors des événements de Bukavu du 26 mai au 06 juin 2004 ;

- planification, exécution des massacres et épuration ethnique à Bushaku en territoire de Kalehe ;

- alliance avec les forces négatives génocidaires et leur utilisation avérée.

- Déportation des Rwandophones rescapés de Kalehe à Cyangungu au Rwanda.

3. Garantir le retour des réfugiés dans un temps déterminé et fixer les mesures de sécurité pour ceux qui doivent rentrer à Uvira, plaine de la Ruzizi, Kalehe et y placer

les forces des Nations-Unies, la Police et les forces armées non compromises, capables de sécuriser toute la population;

4. Rendre effectif le fonctionnement de la commission de rapatriement des réfugiés et créer les meilleures conditions de leur accueil :

–garantir la sécurité physique et la libre circulation des réfugiés, en impliquant les forces de l'ordre et de sécurité;

- Arrêter un calendrier pour le retour des réfugiés prenant en compte les échéances électorales;

– Garantir la récupération des biens meubles et immeubles et la réparation de biens endommagés ;

-Garantir la reprise du travail.

5. Faire une enquête nationale, appuyer l'enquête

- internationale et obtenir la condamnation des coupables;

6. Prévenir d'autres génocides par des mesures concrètes;

7. Traiter le dossier de la sécurité au Kivu de toute urgence.

1.4. Processus électoral

1. Déterminer les actions à mener (adoption des lois, -constitution de la 3ème République, etc.) en vue de rattraper le retard.

2. Pour être sûr de respecter le délai de la Transition et tenir les élections dans le 10 mois, déterminer les priorités en termes d'activités et des dépenses ainsi que le calendrier.

1.5. Garantie internationale à l'application de l'Accord Global et Inclusif Renforcer la garantie internationale pour l'application de l'Accord global et inclusif par:

- L'instauration d'un mécanisme conjoint (CIAT - Composantes) d'évaluation trimestrielle de la

Transition;

–L'implication personnelle du Médiateur et co-médiateurs dans le suivi du processus de transition.

2. SUR LE PLAN MILITAIRE

2.1. Formation de l'armée restructurée et intégrée

1. Rendre opérationnel le Conseil Supérieur de la Défense par la détermination d'un calendrier précis des réunions;

2. Fixer les échéances correspondantes aux étapes du programme National de formation de l'armée;

3. Adopter un budget pour la Formation et l'Intégration de l'armée;

4. Payer le solde et les frais de fonctionnement de l'Armée de manière régulière et revoir à la hausse ces rubriques budgétaires;

5. Clôturer les dossiers des officiers généraux et supérieurs Laurent KUNDA, Eric RUHORIMBERE, Elie GICHONDO et Jules MUTEBUTSI ainsi que celui des troupes.

6. Clôturer le dossier des effectifs militaires;

7. Auditer la gestion de dépenses de l'Armée;

8. Rendre effectif les opérations DDRRR ;

9. Eviter la guerre au Nord Kivu et en Ituri;

10. Sécuriser l'Est de la RDC (Ituri, Nord-Kivu, Sud-Kivu, Nord Katanga) ;

11. Dissoudre la GSSP et la remplacer par la Garde Républicaine conformément à la loi sur la défense;

12. Procéder à la signature immédiate du décret portant reconnaissance des grades.

2.2. Intégration des troupes, identification et neutralisation des forces négatives à l'Est de la RDC

1. Mettre sur pied des mécanismes pour l'identification et la neutralisation des ex.

FAR, Interahamwe et FNL dissimulés dans les FARDC;

2. Nomination immédiate du Commandant Adjoint de la 10ème région militaire.
3. Réhabilitation dans le commandement de leurs unités respectives avec tous les avantages y relatifs, tous les commandants ex-ANC irrégulièrement écartés en attendant l'aboutissement du processus de l'intégration de l'armée.
4. Punir tous les officiers impliqués dans les tueries de Bukavu.
5. Mettre fin à tout nouveau déploiement des militaires à l'Est de la RDC, en attendant le brassage régulier des troupes.
6. Regrouper les troupes expéditionnaires présentes au Nord et au Sud-Kivu dans des centres de cantonnement en dehors de ces provinces, en attendant le brassage dans les conditions requises, notamment l'extirpation des forces négatives (ex-FAR, Interahamwe, FNL) des FARDC.
7. Réhabiliter le ressort originel de la 8ème Région Militaire, en rendant effectif l'autorité du Commandant de cette Région militaire sur l'ensemble de la Province du Nord-Kivu.
8. Libérer immédiatement les officiers de l'ex. ANC irrégulièrement arrêtés, notamment les Colonels KABENGELE, CABWINE, KITOKO et OMEONGA.
9. Reconnaissance à la MONUC du droit au recours à la force pour neutraliser et désarmer les forces négatives (application du chapitre VII).
10. Mettre en place des unités militaires spéciales mixtes RDC et pays de la Région des Grands Lacs, sous la Coordination de l'Union Africaine pour l'identification et la neutralisation des forces négatives sur l'ensemble du territoire de la République Démocratique du Congo (RDC) ;

3. Sur le plan Sécuritaire

1. Assurer par des mesures spéciales la sécurité de tous les dirigeants et en particulier ceux les plus exposés du RCD ;
2. Mettre rapidement sur pied, par le Secrétaire Général de l'ONU, une commission internationale d'enquête sur le génocide de Gatumba, le massacre de Bukavu et de Bushaku à Kalehe.
3. Accélérer la réunification et le partage immédiat des responsabilités au sein des services de sécurité; en 1 attendant, maintenir et réhabiliter les responsables en place avant la Transition;
4. Rendre opérationnelle la force de police intégrée conformément à l'annexe 5 point 2 de l'Accord Global et Inclusif ;
5. Rendre public les rapports des commissions d'enquêtes gouvernementales sur les événements du 08 mars au palais du peuple et sur les différentes tentatives des coups d'état.

4. Sur le plan judiciaire

1. S'assurer de l'indépendance du Pouvoir Judiciaire et améliorer la vie des magistrats et du personnel judiciaire et sanctionner les magistrats corrompus.
2. Réhabiliter la justice comme 3ème pouvoir indépendant, afin d'accompagner la transition en RDC par l'octroi des moyens et d'un budget conséquent.
3. Implication immédiate de la justice dans la recherche et la poursuite des infractions de détournement des deniers publics et sur la corruption.
4. Libération immédiate de tous les prisonniers d'opinion.
5. Arrestation de toutes les personnes coupables de propos de haine.

5. Sur le plan diplomatique

1. Mise en oeuvre d'une politique de bon voisinage pour apaiser toutes les tensions existantes :
 - Ouverture des Ambassades dans les Pays voisins;
 - Institution des mécanismes mixtes de vérification sécuritaire aux frontières communes;

- Relance des activités des organisations d'intégration sous régionale (CPEGL ...) ; p. Nomination de nouveaux ambassadeurs conformément aux résultats des travaux de la commission gouvernementale ad hoc;

6. Sur le plan de la réconciliation nationale

1. Adoption et promulgation des lois sur l'Amnistie et sur la Nationalité, guidées par l'esprit de la Constitution de la Transition et de l'Accord Global et Inclusif.

2. Déclaration et engagement solennel du chef de l'Etat sinon à combattre le soutien et l'alliance avec les forces négatives que d'aucuns lui attribuent.

3. Bannissement des médias, des propos et écrits à caractère discriminatoire, raciste, ethnociste et xénophobe notamment l'émission de forum des médias de la RTNC2, du journal l'Avenir qui distillent la haine ethnique et crée la fracture nationale.

4. Renforcement de la répression contre la haine ethnique.

5. Mise sur pied des structures officielles de cohésion et de cohabitation entre communautés au niveau des provinces - particulièrement celles de l'Est;

6. L'exclusion du processus de Transition après enquête, de toute formation politique impliquée dans le génocide de Gatumba.

7. Renforcement de l'implication de la Haute. Autorité de médias, la Commission Vérité et Réconciliation et des médias officiels et privés dans le processus de réconciliation nationale;

8. Promotion de l'intégration sociale des déplacés de guerre et des réfugiés congolais rapatriés par des campagnes de sensibilisation à la cohabitation pacifique des différentes communautés ethniques;

9. Engagement clair et solennel du Président de la République à jouer son rôle constitutionnel de garant de la nation à l'égard de tous les citoyens Congolais sans discrimination aucune et à combattre effectivement tout acte et toute personne qui mettrait en péril la réconciliation nationale;

10. Elaboration d'un code de bonne conduite des animateurs des Institutions de la Transition reflétant les principes directeurs de la Transition à savoir: l'inclusivité, la consensualité et la non-conflictualité.

7. Sur le plan Economico-Financier : Bonne gouvernance et transparence dans la gestion

1. Renforcer les mesures de transparence dans la gestion des finances publiques

2. Adopter en urgence et mettre en application la loi sur la décentralisation

3. Accélérer et finaliser le partage des responsabilités dans les entreprises publiques et les régies financières. Le RCD, en tant que Signataire de l'Accord de Lusaka, exige la direction de la Banque Centrale pour être impliqué dans la chaîne de la dépense rom que le principe de la transparence soit garanti.

4. Organiser des audits de la cour des comptes et des missions de contrôle parlementaire sur la gestion de la chose publique sans aucune obstruction (Banque Centrale, Ministères des Finances, du Budget, des Mines, de la Défense et de l'Energie ainsi que les régies financières) ;

5. Mettre [m à toute forme de discrimination dans l'allocation de crédits budgétaires.

6. Renforcer les mécanismes de la lutte contre la fraude et la corruption.

7. Rétrocéder automatiquement 30% des recettes du Trésor Public aux provinces tel que décidé par le Gouvernement de la Transition en attendant l'adoption du projet de loi sur la décentralisation. .

8. Harmoniser les différents régimes fiscaux en vigueur avant la Transition.

9. Tirer au clair la situation de l'autorité de régulation;

CONCLUSION

Les entraves à la bonne marche de la Transition qui sont relevées dans ce document, hypothèquent l'issue heureuse du processus de la Transition et l'organisation des élections tant souhaitées par le peuple congolais.

Le manque de volonté politique dans le chef des animateurs de la Transition et principalement du Président de la République à les surmonter ne rassure pas le Rassemblement Congolais Pour la Démocratie sur le sort et la réalisation des objectifs de la Transition.

Le Rassemblement Congolais pour la Démocratie, après avoir dénoncé à maintes reprises les risques de dérapage de la Transition et constaté le silence de tous les destinataires de ses différents mémorandums au pays comme à l'extérieur, a décidé de suspendre sa participation à l'exercice des activités des Institutions de la Transition, pour amener tous les Congolais et la Communauté Internationale à réaliser le danger qui menace le processus de la Transition et à contribuer à la prise des mesures urgentes pour le sauver.

Le Rassemblement Congolais pour la Démocratie espère que les animateurs de la Transition, le Comité International d'Accompagnement de la Transition (CIAT), le Médiateur et les Co-Médiateurs s'impliqueront pour que des mesures urgentes idoines soient prises pour écarter tout risque de dérapage total de la Transition.

C'est à cette seule condition que le Rassemblement Congolais pour la Démocratie entend poursuivre sa participation aux Institutions de la Transition.

Fait à Goma, le 29 août 2004

Me. Azarias RUBERWA MANYWA
Président National du Rassemblement
Congolais pour la Démocratie et
Vice-Président de la République et
Président de la commission Politique, Défense et Sécurité